

Bordereau de versement de la Taxe d'Apprentissage

Vous avez choisi de verser la taxe d'apprentissage au lycée Pierre-Marie THEAS et nous vous en remercions. Pour faire ce versement, veuillez compléter les éléments ci-dessous et nous retourner ce document (avec votre règlement si il est fait par chèque). Un reçu libératoire vous sera envoyé ultérieurement pour attester de votre versement.

Etablissement scolaire :

Lycée Pierre-Marie THEAS
Rue Marie Rose GINESTE
82 000 MONTAUBAN
Code UAI/RNE : 0820044C

Entreprise :

Raison sociale :

SIRET :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Téléphone :

Versement de la taxe d'apprentissage

Montant du versement :€

- Par chèque : à l'ordre du Lycée THEAS

N° du chèque :

- Par virement : merci de mentionner votre numéro SIRET en libellé de virement

IBAN : FR76 1120 6201 4400 6593 3768 402

CODE SWIFT : AGRIFRPP812